



# THE IFA'S VEALTH CRAM

#### Crises Financières, Régulation et Conséquences

Le Conseil du GSCGI

Durant les derniers 150 ans, plusieurs crises se sont succédées, et certaines d'entre elles ont été 'globales'. En réalité, la globalisation des services bancaires tend à caractériser de 'globale' chaque crise bancaire. Paradoxalement, même si les crises financières sont normalement rares, elles sont des phénomènes récurrents, inséparables de la prospérité et font inévitablement partie du cycle économique.

Chaque crise ravive le spectre du banquier avare qui sape la stabilité de l'économie réelle par des prêts imprudents, des tours de passe-passe et la collusion avec les régulateurs. En réalité, la crise financière met en évidence des multiples failles dans le système financier et certains appellent instinctivement à un changement de paradigme, allant même jusqu'à blâmer la nature du capitalisme lui-même.

Les crises financières surviennent non seulement à cause des déséquilibres macroéconomiques mondiaux insoutenables, de la prolifération d'instruments financiers toxiques, d'un manque de pouvoir de surveillance, et des règles de régulation parfois peu claires, auxquelles causes s'ajoutent des mauvais choix politiques qui encouragent les institutions financières à prendre des risques excessifs.

Blâmer les crises financières sur la défaillance dans la gouvernance de la réglementation financière peut être légitime, mais il ne faut pas ignorer que, après chaque effondrement du système financier mondial, le régulateur tend à réguler encore plus sévèrement. En effet, chaque crise a été suivie de son lot de régulation. Quelques exemples ci-après:

- ► Le crash de 1873 (première grande crise mondiale), initialement constaté à Vienne, se propage en Europe, et va jusqu'à s'étendre aux États-Unis.
- ► Le "bankers trust" new-yorkais de 1907 ("Rich Men Crash").
- ► La 'Great Depression' des années 1930, devenue mondiale et aggravée par la négligence de la

- stabilité monétaire et bancaire. (Glass–Steagall Act 1933 - Bank for International Settlements - Bretton Woods of 1940 - IMF)
- ► Les "gnomes de Zurich" des années 1960 quand divers politiciens britanniques attribuaient la chute de la livre sterling à des banquiers suisses, qui, selon eux, spéculaient sur le taux de change de la livre sterling de manière à provoquer une dévaluation.
- ▶ Les 'swaps entre banques centrales' introduits dans les années 1960 et réactivés depuis 2007 afin de fournir des liquidités en dollars aux banques européennes et démontrer ainsi l'engagement commun en faveur de la coopération entre les banques centrales du G10 (même au-delà du G10) à la suite de crises.
- ► Les secousses sur les marchés des changes des années 1970 qui ont provoqué l'effondrement de plusieurs banques en Europe et aux États-Unis. (Basel I Accord of 1988)
- ▶ Les traders de Wall Street des années 1980, pour qui "l'avidité est OK", est un moment charnière d'un recul plus large de l'implication du gouvernement + la crise de l'épargne et du crédit des années 1980 aux USA (S&L).
- ► La faillite de la Continental Illinois Bank and Trust Company de 1984 qui a conduit à la désignation du statut *"too big to fail"* (trop grand pour faire faillite).
- ► Le crash boursier mondial d'octobre 1987. (Abrogation de la loi Glass-Steagall par le Gramm-Leach-Bliley Act de 1999)
- ► La Crise financière asiatique de 1997. (Basel II, lancé en 2004)
- ► La faillite de LTCM en 1998.
- ► La crise financière de 2007-2008 (Lehman Brothers et Sub-prime crisis) a démontré les inexactitudes dans l'évaluation des agences de notation et le risque dévastateur que les prêts hypothécaires de détail aux États-Unis



#### 6

## LE SPONSOR D'AVRIL 2023

### Crises Financières, Régulation et Conséquences

Le Conseil du GSCGI

représentaient pour le système financier mondial. (Basel III développé de 2009 à 2017)

(La loi Dodd-Frank sur la réforme de Wall Street et la protection des consommateurs, adoptée en 2010, avec la "règle Volcker" qui isole les opérations pour compte propre risquées de la banque de détail et de la banque commerciale en général.)

(Au Royaume-Uni, la loi de 2013 sur les services financiers—réforme bancaire—a exigé des grandes banques qu'elles séparent leurs activités de banque de détail et de banque commerciale de celles de banque d'investissement à commencer de 2019.) (En Europe, comme ailleurs, les institutions financières d'importance systémique (SIFI) font l'objet d'une surveillance accrue, mais les propositions de la Commission européenne visant à séparer la banque de détail de la banque d'investissement n'ont finalement pas obtenu le soutien de pays membres comme la France et l'Allemagne, qui ont une longue tradition de banque universelle.)

- ► La pandémie COVID-19 en 2020-2021... C'est à ce moment-là que les autorités monétaires et fiscales ont commis ce qui s'est avéré être des graves erreurs. La croissance monétaire a explosé.
- ► La guerre en Ukraine en 2022-2023.
- ► La disparition de la Silicon Valley Bank (et d'autres banques américaines) et du Crédit Suisse a démontré combien, à l'ère numérique, les retraits de fonds des banques sont extraordinairement rapides.

La conséquence de toutes ces crises, aussi diverses soient-elles, comme nous pouvons observer, est le retournement cyclique des programmes de réforme, de la réglementation à la déréglementation, puis à la re-réglementation, dans le contrôle prudentiel de la structure bancaire aux États-Unis et en Europe.

De plus on peut légitimement s'interroger sur l'impact du QE (*quantitative easing*), une forme d'assouplissement monétaire adoptée après la crise

financière mondiale de 2008, et sur la vulnérabilité quasi constante du système financier ainsi causée. Plusieurs analystes considèrent le QE et la longue période de taux d'intérêt bas ont sensiblement accru les vulnérabilités du système financier.

L'espoir que les autorités gouvernementales sauveront les banquiers et les investisseurs de leur propre comportement imprudent est peut-être devenu, au vu des événements récents, une prophétie qui se réalise d'elle-même.

On peut également affirmer que la confiance mal placée dans l'omniscience des régulateurs a créé un autre problème: il est devenu plus difficile pour eux de changer de cap, même si l'efficacité des mesures de régulation est bien souvent limitée et/ou brève. Par conséquent, on peut raisonnablement s'attendre à une profonde révision de règles de régulation dans notre pays tout autant qu'au niveau global. Pendant que les responsables politiques mondiaux déclarent qu'ils pourraient revoir les règles en matière de liquidités destinées à empêcher les ruées sur les banques, le risque existe bien que les règles soient révisées de fond en comble.

Quelles sont, à votre avis, les entités financières le moins à même de supporter un surcroit de régulation? Les PME de la finance qui, par ailleurs, ne présentent pas de risque systémique.

En temps de crise, les gestionnaires de fortune et les conseillers financiers ont l'opportunité de démontrer leur importance et de fournir des conseils de confiance qui répondent aux demandes des clients nouveaux et existants pendant une crise. A notre avis, ils pourront bien mieux s'occuper de la relation professionnelle avec leur clientèle, si eux-mêmes sont représentés et défendus de façon optimale par un Groupement professionnel indépendant, dont le rôle principal est de défendre les métiers de ses Membres pendant tout processus législatif et régulatoire. *Rejoignez sans plus tarder le GSCGI!*